

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE EN PRODUCTIONS ANIMALES OU HORTICOLES

☀️ Champs de compétences



Ministère de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



- Pilotage du système d'exploitation
- Intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux
- Commercialisation des produits
- Gestion économique et administrative
- Organisation du travail et management

☀️ Pour quels métiers ?

Pour obtenir la **capacité professionnelle**
 Pour devenir **chef d'entreprise agricole ou associé**
 Pour devenir **salaire agricole** responsable d'entreprise agricole
 Pour **changer d'orientation professionnelle** et accéder à un emploi dans les métiers de l'agriculture

☀️ Pour qui ?

Pour toute personne de **plus de 18 ans** ayant un projet professionnel en rapport avec les métiers de l'agriculture, justifiant d'une année d'expérience professionnelle :

- Salarié en CPF Transition professionnelle
- Salarié en reconversion professionnelle
- Demandeur d'emploi

☀️ Le déroulement

Formation de 1300 heures en 7 Capacités correspondant à des Unités Capitalisables dont 2 d'Adaptation Régionale et à l'Emploi dont **9 semaines de stage en entreprise** (315 heures) :

- À temps plein sur une durée de 9 mois environ
- Ou selon un rythme séquentiel si vous êtes exclusivement aide familial ou conjoint collaborateur
- Ou en alternance centre – entreprise par contrat professionnel par apprentissage (élevage)
- Certaines séquences de formation peuvent être réalisées en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Evaluation de toutes les unités sous forme de pratique, de dossiers techniques soutenus à l'oral



5 Capacités nationales :

Capacité C1 : Se Situer en tant que professionnel

- C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Capacité C2 : Piloter le système de production

- C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- C22 : Gérer le travail

Capacité C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions
- C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

Capacité C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

Capacité C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- C51 : Commercialiser un produit ou un service
- C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

2 Capacités d'Adaptation Régionale - Capacités C6 et C7 - au choix, en fonction de votre production :

UCARE Production (valide des pratiques professionnelles d'un atelier complémentaire) :

- Conduire un atelier de production de fruits rouges
- Conduire un atelier de production apicole secondaire
- Conduire un atelier porcin
- Conduire une production de veaux de lait sous la mère
- Conduire une production de poulets Label
- Conduire un atelier de production de palmipèdes à foie gras
- Conduire et valoriser la production de noix et/ou de châtaignes

UCARE Transformation les produits de l'entreprise agricole.

UCARE Services (valide une activité de service conduite dans l'entreprise agricole) :

- Conduire une activité de diversification agrotouristique en Limousin
- Au total, un douzaine de thèmes abordés en UCARE avec les autres centres du Limousin ou de toute la France

☀️ Le contenu



☀️ Infos pratiques

- ☀️ Rémunération et protection sociale possibles selon la situation professionnelle à l'entrée en stage (stagiaire de la formation professionnelle : Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, OPCO, Pôle Emploi...)
- ☀️ Restauration assurée

Pour tous renseignements, contacter le CFPPA au 05.55.27.20.41